

Sujet : [INTERNET] Carrière de Pouligny-Saint-Pierre - Enquête publique

De : "> Audrey Faure (par Internet)" <audrey-faure@wanadoo.fr>

Date : 18/10/2017 06:55

Pour : ddcsp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous prie de trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique concernant le projet de création d'une carrière de calcaire située sur le territoire de la commune de POULIGNY-ST-PIERRE.

Cordialement,

Audrey FAURE

— Pièces jointes : —

comissaire enquêteur.pdf

140 Ko

Madame Audrey FAURE
26 rue de Baugé
36300 LE BLANC
audrey-faure@wanadoo.fr

Le 12 octobre 2017,

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je tiens par la présente à vous faire part de mon avis défavorable au projet de création d'une carrière à proximité du hameau de la Boudinière, sur la commune de Pouligny Saint Pierre.

Originaire de Concremiers, j'ai habité pendant une dizaine d'années le hameau de La Boudinière à Pouligny-Saint-Pierre.

En 2004, mon ancien compagnon et moi-même l'avons choisit parmi tout autre lieu pour y vivre et y élever nos enfants. Nous y avons rénové une ruine sans eau ni électricité pour en faire une maison chaleureuse.

Aujourd'hui mes deux filles et leur père y vivent encore et je reviens donc à La Boudinière chaque semaine, d'autant que j'y ai des amis très chers.



L'histoire de notre maison est l'histoire récente du hameau : en quelques années des familles sont venues reconstruire des maisons et s'y installer pour y élever leurs enfants et se créer un patrimoine. Respectueux du lieu et accueillis par les habitants plus anciens, ils y ont trouvé un cadre de vie et une convivialité unique.

Chacun a trouvé sa place et a augmenté la vie de la commune comme il le pouvait: scolarisation des enfants à l'école de Pouligny, utilisation de la crèche, utilisation des commerces (Maison du

fromage, coiffeur...) participation aux associations, aux élections, créations d'entreprises (touristiques notamment)...

Nous, les habitants, aidés par la commune et le PNR de la Brenne, avons collectivement fait de ce lieu un point d'intérêt touristique du territoire : l'architecture du hameau étaient donnée en exemple et les paysages de la vallée du Suin étaient reconnus. De nombreux circuits pédestres ou cyclistes les mettaient en valeur.

Sans être « écolos », nous nous réjouissions que nos enfants grandissent dans cet endroit préservé !

Tout ce qui a fait l'attrait de ce hameau va aujourd'hui être perdu.

La maison où vit ma famille (photo) est située à 190 m du projet de carrière.
Les nuisances ne peuvent être inexistantes.

C'est le cadre de vie de mes enfants qu'on sacrifie - le bruit et les poussières seront forcément omniprésents - mais également leur patrimoine - que vaudra la maison dont elles hériteront située si près d'une carrière ?

Je m'inquiète également de la circulation : au moment où ma fille aînée doit débuter la conduite accompagnée, c'est 30 à 50 camions chaque jour qui circuleront et qu'elle pourrait croiser lorsqu'elle s'engagera au carrefour sans grande visibilité ou au fond de la vallée du Suin, endroit connu aussi comme potentiellement dangereux !

Je n'ai rien contre l'installation d'une carrière en soi, mais je ne m'explique pas comment on peut monter un tel projet si près d'habitations et sans en avertir les riverains.

Aucune réunion publique, aucun article de presse, rien dans les boîtes aux lettres et les panneaux d'affichage...

Cette absence de concertation des habitants, comme d'autres structures comme par exemple le Parc naturel régional de la Brenne, me fait douter que l'intérêt général ait vraiment été au centre des préoccupations.

L'économie générée par les habitants des hameaux et les touristes de passage qui risquent de désertier n'a pas été prise en compte.

Je sais l'importance du développement économique d'une petite commune comme Pouligny-Saint-Pierre mais rien n'indique que le choix d'une telle implantation ne desserve pas finalement la commune qui verra des habitants quitter les hameaux à proximité de la carrière et les touristes préférer d'autres lieux de promenade et désertier la Maison du fromage et les commerces.

De plus, il me semble que l'entreprise exploitante de la carrière n'a pas indiqué vouloir créer des emplois mais bien juste en délocaliser (ce qui signifie aucune installation sur la commune !).

Pour toutes ces raisons et en premier lieu pour l'attachement que je porte à La Boudinière, je souhaite de tout cœur que ce projet puisse être stoppé et, s'il est vraiment nécessaire, déplacé à un endroit qui ne nuise à personne.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma lettre, je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Audrey Faure